

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1712

Artikel: Entreprendre, malgré les banques
Autor: Danesi, Marco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entreprendre, malgré les banques

Les prêts de l'Association solidarité et création d'entreprises (ASECE), fondée par Georges Aegler à Lausanne, sauvent les laissés pour compte de la finance officielle. Les histoires recueillies racontent la vitalité d'entrepreneurs obstinés et compétents, à l'image de l'ancien capitaine d'industrie.

Ana-Paula Colaco bute contre l'indifférence, voire la suffisance, des banques. Fondés de pouvoir et conseillers à la clientèle «cassent» son projet de reprendre un institut de beauté à la vallée de Joux. On lui promet une faillite rapide, surtout au Sentier, fraction de Le Chenit qui compte moins de 5000 habitants dispersés dans la vallée, au bout du monde pour certains. D'autres exigent une garantie équivalant au montant demandé. Pourtant, elle ne manque ni de volonté ni de compétences. Elle court les formations et les techniques, jusqu'à Paris ou Milan, à l'affût des dernières nouveautés. Heureusement l'ASECE, dont elle apprend l'existence par oui-dire, et Georges Aegler, architecte et cheville ouvrière de la fondation, lui assurent confiance et crédit contre le veto des experts.

Arrivée au Sentier à l'âge de vingt ans du Portugal, elle gagne sa vie dans les restaurants de la région. En même temps, elle devient esthéticienne à ses frais et sur son temps libre. Puis Ana-Paula s'installe à Lausanne, caissière à la cantine d'un centre de formation de l'UBS et stagiaire dans un centre d'esthétique, avant de lan-

cer son entreprise huit ans plus tard.

Après un démarrage difficile - une amie lui prête les cent francs destinés au fonds de caisse - *Océan beauté* séduit rapidement indigènes et vacanciers malgré la présence de deux autres instituts au Sentier. La maison en location, où elle travaille et habite, draine les clients à longueur de journée. De la tête aux pieds, il y a des soins pour le corps entier. Et un solarium en self-service «bronze» été comme hiver, pour cinq francs la séance. L'engin vaut 30 000 francs, amortis en moins de deux ans. Tout comme l'emprunt de l'ASECE, flanqué d'une assurance vie en guise de garantie, qui sera remboursé au printemps de l'année prochaine.

Au terme de son bail, en 2008, Ana-Paula Colaco rêve d'un centre de bien-être, d'hydrothérapie, de spas - *salus per aquam* ou la santé à travers l'eau. Dans une ferme rénovée au bord du lac ou en collaboration avec un hôtel du coin. Il faudra alors retourner à la banque demander un crédit, malgré la peur et les mauvais souvenirs.

(md) Suite de l'article à la page 7

Sommaire

L'initiative fiscale du Parti socialiste devrait freiner la sous-enchère pratiquée par quelques cantons abuseurs.
page 2

La majorité des caisses de prévoyance professionnelle brillent par leur opacité.
page 3

Le canton de Vaud peine à reconnaître l'importance des nouvelles communautés religieuses.
page 4

Le seco tarde à certifier la force obligatoire des conventions collectives.
page 5

La démocratie participative entre Ségolène Royal et la fête à la santé du vin nouveau.
page 7

LPP

Réserver la gestion des avoirs de la prévoyance professionnelle aux seules fondations sans but lucratif et pousser à la concentration des caisses autonomes.

Ces deux réformes amélioreraient sensiblement le rendement des avoirs des assurés. De quoi rendre superflues les réductions de rentes préconisées par le Conseil fédéral.

Edito page 3

Microcrédits

Piccolo et bello

Dusanka Radisavljevic tient un bar à café, *Il Piccolo*, dans les hauts de Lausanne depuis deux ans. Au chômage, après seize ans de service dans quelques établissements du canton, elle a envie de reprendre à son compte un local. L'office régional de placement lui signale l'existence de l'ASECE. Dans sa situation, elle renonce d'emblée aux banques, dissuadée par des taux d'intérêt inabordables.

Georges Aegler l'accueille et la conseille. Partie à la recherche d'une enseigne disponible, Dusanka tombe sur un tea-room fermé depuis six mois. Avec le soutien bénévole des experts de la fondation, elle ouvre *Il Piccolo* via un prêt et son deuxième pilier. Des rénovations lourdes et des travaux incessants sur la route, usent ses forces et son optimisme, sans parler du porte-monnaie. Mais elle ne renonce pas et met à profit sa formation d'employée de commerce achevée dans son pays d'origine, la Serbie de l'ancienne Yougoslavie.

Etrangère, elle ressent également une certaine méfiance à son égard dans un quartier qu'elle ne connaît pas, d'autant plus qu'elle vit à la Tour-de-Peilz. Pendant une année, Dusanka travaille du matin au soir, sert à boire et une petite restauration. A coup de cafés et de bières, le bar paie ses dettes, bientôt complètement remboursées. Et le microzinc s'anime tous les jours, fréquenté par des habitués aussi bigarrés que la rue large et encombrée où se dressent les tours populaires aux limites de la ville.

L'auberge en miniature

Des tables vernies, sans nappe, équipées d'un tiroir avec couteaux, cuillers et fourchettes quadrillent la salle à manger. Le personnel réduit - trois salariés - stimule l'ingéniosité des gérants de l'Auberge communale de Lécheltes dans le canton de Fribourg. Tout est à portée de main et on peut se concentrer sur les plats. Dominique Coispine et sa femme Corinne croient à la microentreprise. Le restaurant a atteint la taille idéale et son chiffre d'affaires - près de 550 000 francs par an - assure des revenus corrects à la famille avec trois enfants qui vit à l'étage dans un appartement spacieux à deux pas de la gare.

Diplômé dans une école hôtelière en Lorraine, Dominique Coispine débarque au buffet de la gare de Lausanne au début des années huitante après avoir arrosé d'offres la France, la Suisse, le Luxembourg et l'Allemagne. Après les cuisines du Palace, il rejoint l'hostellerie *Les Chevreuils* à Vers-chez-les-Blancs dans le Jorat. En quatorze ans sur place, il obtient la patente d'exploitation, le brevet fédéral de

cuisinier et peaufine sa maîtrise des fourneaux.

Au tournant du siècle, il part à la recherche d'une adresse à la campagne, la vraie. Au bout de douze mois, l'Auberge communale de Lécheltes fait l'affaire. Impossible en revanche de convaincre les banques dont «il ne passe pas le guichet». La rancoeur à leur égard peine d'ailleurs à s'estomper. Par chance, alors qu'il travaille pour les Ligues de la santé, à l'époque voisines de bureaux de l'ASECE, il rencontre Georges Aegler qui lui assure immédiatement son soutien. Avec un prêt de 25 000 francs, plus 50 000 sortis de son fonds de prévoyance et un emprunt de 18 000 auprès d'un fournisseur de bière, Dominique Coispine et sa femme se mettent au travail. Rapidement, ils embauchent le premier employé et deux ans plus tard, la commune investit un million de francs dans la rénovation de l'auberge. Aujourd'hui, les créanciers ont été remboursés. Le plaisir marié à une gestion à la fois rigoureuse et ingénieuse des ressources à disposition assure un train de vie agréable aux Coispine et comble les gourmands fribourgeois et d'ailleurs.

Des échecs parfois

Les histoires de microcrédits racontent finalement l'aventure de l'ASECE. A l'image des entrepreneurs qu'elle encourage et accompagne, la fondation a dû se battre corps et âme avant de bénéficier de l'aide de quelques donateurs généreux, comblant la défaillance de l'Etat de Vaud et des banques - à mille lieues des partenariats conclus par l'ADIE, Association pour le droit à l'initiative économique, créée en France par Maria Nowak.

Comme eux, Georges Aegler a fait preuve d'esprit d'initiative en engageant notamment des civilistes pour assurer le fonctionnement de la fondation. Pareillement, il a fait valoir compétences et expériences sans lesquelles la bonne volonté s'essouffle vite. Malgré les sceptiques et les réticents, l'ASECE multiplie les antennes régionales et obtient la reconnaissance tant espérée de la part des gouvernements cantonaux, Fribourg en tête qui va participer à son capital dès l'année prochaine. Cependant, faute d'adhésion de la Suisse à l'Union européenne, la fondation ne bénéficie pas des subventions communautaires dont jouissent ses homologues continentaux (l'ADIE a touché en 2005 plus de 3,5 millions d'euros).

Dans son bureau, Georges Aegler récite vie et miracles de sa créature. Il peste contre la myopie des responsables économiques du canton. Il salue les 200 000 francs versés par la Loterie Romande l'an passé, après un long siège. Il se souvient des échecs. Quelques malhonnêtes, disparus dans la nature, mais surtout des personnes incapables d'assumer leurs responsabilités, dépassées par la tâche, souvent dépourvues de la formation indispensable. En guise de démonstration, il sort la lettre d'un emprunt demandé pour reconduire une chapellerie. Mais l'amertume s'efface vite quand il parle de son premier assisté, devenu rénovateur de cuisines à succès, avant même le lancement officiel de l'ASECE, désormais solidement enracinée et multipliant ses antennes au service des exclus du marché du travail et du système bancaire. *md*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:

Marc Danesi (md)

Ont collaboré aussi à ce numéro:

Jean-Daniel Delley (jd)

Gérard Escher (ge)

André Gavillet (ag)

Jean-Christophe Schwaab (jcs)

C-F. Pochon (cfp)

Albert Tille (at)

L'invité de DP

Luc Vodoz

Responsable administrative:

Anne Caldelari

Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, cp 5863,

1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Courriel:

redaction@domainepublic.ch

administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch